



Le petit Ticket.

L'information réservée aux commerçants et entrepreneurs neuvillois

N°19. Septembre 2023

LA VIE DES COMMERCES

“Bienvenue à Family Plus” 🏠🏠🏠🏠

Depuis plus de 15 ans, Family Plus propose ses services aux familles pour vous faciliter la vie ! Que vous soyez à la recherche d'une nounou pour les sorties d'école et de crèche, garde du mercredi, garde de bébés à temps plein ou partiel, garde partagée entre deux familles...Family Plus est là ! Sans oublier leurs aide ménager(e)s qui eux, se plient en quatre pour entretenir et ranger votre intérieur selon vos habitudes. Leur métier : rendre les familles plus zen ! Alors après 5 agences en métropole lyonnaise, une agence à Paris 15^e et une agence à Villefranche-Sur-Saône, Family Plus s'installe à Neuville ! L'agence située au 21 rue Pierre Dugelay 69250 Neuville/Saône ouvrira pour la rentrée !!! Plus d'informations au 04.81.91.10.66.

Ouverture d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle dans notre ville 🏠🏠

La nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) a ouvert ses portes le 11 avril dernier et regroupe : 3 médecins généralistes (à terme, 5 médecins), 5 infirmières, 2 cardiologues, 1 kinésithérapeute. L'offre de soins de la MSP est amené à évoluer, pour toujours mieux favoriser l'accès aux soins des Neuvilleois et plus largement, des habitants du Val de Saône.

Travaux d'assainissement - Rue Victor Hugo ✂

En raison des travaux d'assainissement, la rue Victor Hugo sera fermée du rond-point du pont jusqu'à la rue Marie Thérèse Prost, du 4 septembre à la fin du mois de novembre.

Durant cette période, les livraisons seront possibles, du lundi au vendredi, de 6h00 à 10h30, par la rue de la République pour les camions de moins de 2.50m et par la Place Ampère pour les autres.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter CentreNeuville au 0478588014.

TEMPS FORTS

Prochain Atelier Petit-Dej 🍷 Neuville Shopping, la carte de fidélité du commerce neuvillois.

Venez (re)découvrir le dispositif de carte de fidélité commune : [Neuville Shopping](#). A la suite d'une étude de l'existant auprès des commerçants

utilisateurs et d'une commission fidélité montée avec certains d'entre eux, CentreNeuville souhaite s'engager pour faire mieux vivre cette carte dans notre ville.

Nous sommes certains que cette carte de fidélité commune est un atout pour le commerce neuvillois. A ce titre, nous déploierons une communication soutenue à partir de septembre : présence au forum des associations, affichages, flyers, mise à jour du site internet... Le Pavillon du Parc deviendra également un lieu d'information et de création de la carte pour vos clients.

CentreNeuville vous donne rendez-vous le **jeudi 21 septembre de 8h30 à 9h30** au Pavillon du Parc - 2bis rue Rey Loras pour vous présenter le dispositif complet.

*Gratuit, sur inscription auprès de : julie.carandell@centreneuville.com
Petit-déjeuner offert.*

Le Jardin Ephémère ferme ses portes sur la Place Ampère

Après **3 mois d'activité**, le Jardin Ephémère a fermé ses portes ce lundi 4 septembre. Cette nouvelle édition a regroupé plus d'une **quinzaine d'acteurs du territoire** pour l'animation des ateliers du mercredi (de 10h à 12h et 16h à 18h). Au total, c'est plus **20 ateliers participatifs** qui ont vu le jour sur la Place Ampère de la ville et plus de **600 participants** au total.

CentreNeuville remercie tous les commerçants qui se sont impliqués de près ou de loin dans la vie du Jardin Ephémère



Guide d'aménagement de votre point de vente

En partenariat avec la [CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne](#), CentreNeuville a créé son guide d'accompagnement à l'installation de son point de vente. Vous pouvez le consulter en pièce jointe.

Vous avez subi une coupure d'électricité le mercredi 23 août à cause de la chaleur à Neuville ?

Sachez que le service de dépannage Enedis se tient à votre disposition au 09 72 67 50 69. Dans le cas où vous auriez subi une coupure d'électricité d'une durée supérieure à 5 heures, vous **bénéficiez du versement d'une somme forfaitaire** définie sur la base de la puissance souscrite par tranche de 5 heures consécutives de coupure d'électricité.

Vous pouvez également effectuer **une déclaration de sinistre** (de denrées alimentaires ou de vos appareils électriques) auprès de votre assureur. L'indemnisation dépendra des conditions de votre assurance.



Pour plus d'informations, contactez CentreNeuville

Pavillon du Parc - 2 bis Rue Rey Loras, 69250, Neuville-sur-Saône

Julie Carandell : julie.carandell@centreneuville.com

Coralie Vétier : coralie.vetier@centreneuville.com

Tel : 04 78 58 80 14

Ce mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Si vous souhaitez vous désabonner à cette newsletter cliquer ici :

[Unsubscribe](#)

